

EPREUVE DE L'EVALUATION SOMMATIVE

Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et
Mathématiques d'Abomey





UNIVERSITÉ NATIONALES DES SCIENCES

TECHNOLOGIES, INGÉNIERIE ET MATHÉMATIQUES
INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE TECHNOLOGIE
INDUSTRIELLE



Examen de fin d'année

Année académique : 2023 - 2024

Niveau : Deuxième année des filières MA/MI/GEI/IT/GEI/EE

Épreuve : La Gestion du Personnel et la Législation du Travail

Durée : 2 heures

Enseignant : Calixte HOUEDEY

I- Contrôle théorique

La question de la gestion des organisations a connu un fondement théorique ; lequel permet de mieux structurer la vie professionnelle au sein de la sphère du travail où deux tendances sont toujours enregistrées à savoir : **La prospérité économique et celle sociale.**

Mais à la genèse, celle économique a connu le monopole avec une organisation qui nie l'existence humaine de l'ouvrier avec qui, elle n'avait qu'une relation contractuelle purement économique. Elle l'est puisque un produit fait l'objet de vente chez un acteur et d'achat chez le second acteur au sein de la sphère du travail, qu'est en l'espèce le secteur industriel.

À la lecture attentive de ce texte pour une meilleure compréhension, veuillez à l'aide du cours répondre aux questions suivantes :

- 1- Quelle est l'école théorique qui est concernée à la lecture du texte ci-dessus ?
- 2- Selon vous, quelle est la raison pour laquelle, l'école théorique concernée nie la dimension humaine de l'ouvrier avec qui il a une relation économique éphémère pour le temps que dure la prestation de ce dernier.
- 3- Un des fondateurs de cette école théorique a voulu mettre fin à la perte du temps qui était enregistrée dans l'entreprise industrielle en élaborant une nouvelle organisation du travail dans cette sphère.
 - a) Qui est cet auteur ? son nom, son concept et sa définition
 - b) Quelles sont les quatre caractéristiques de son concept ? (**à citer et non à définir**)
 - c) À quel niveau de son organisation il a parlé « **de la parcellisation du travail** » ? et pourquoi ?
 - d) Un de ses disciples à un moment donné de la vie du secteur industriel, a tenu compte de la main d'œuvre à cette époque. De qui s'agit-il ? et comment a-t-il agi ?
 - e) Quelle est la contrainte externe ayant conduit ce disciple à ne plus poursuivre l'amélioration de l'ouvrier de l'époque en termes de rémunération ?
- 4- La déshumanisation, une caractéristique de cette École constitue l'insuffisance à partir de laquelle une autre première approche théorique s'en est occupée.
 - a) Quelle est cette École théorique ?
 - b) Citez un de ses auteurs avec la dimension humaine évoquée dans son travail. (**Pas de confusion entre un auteur et un concept**)

II- Contrôle pratique

Employé	Les moyens de production de biens et de services.
Employeur	La législation du travail.
Les relations sociales	Les conditions de sécurité, d'hygiène et de santé au travail.

Tableau : La sphère du travail au Bénin

Cadre illustratif des diverses relations qui s'observent dans un milieu de travail.

Lisez attentivement ce cadre imaginaire avec son contenu afin de mieux répondre aux questions suivantes :

- 1- Par quelle activité de la gestion des ressources humaines l'employé intègre le milieu du travail ?
- 2- Que dit la législation du travail au Bénin pour renforcer la présence de ce dernier ?
- 3- L'employé au lendemain de la crise économique des années 1980 avec sa troisième révolution industrielle, il a rêvé se réaliser dans l'entreprise de cet employeur.
Alors dites-nous quelles sont les conditions de conservation qui lui permettent d'avoir ce rêve ?
- 4- Après moult revendications sociales suivies des politiques sociales, l'être humain qui donne la vie bénéficie du temps pour accouchement et après, que dit la législation du travail à ce propos ?
- 5- En dehors du cas spécifique de la femme en milieu de travail, quelles sont les autres prestations sociales où tout employé serait bénéficiaire ?
- 6- Que dit la législation à cet effet au Bénin ?
- 7- Quelle est l'utilité sociale des relations sociales au sein d'une entreprise ?
- 8- Pourquoi sont évoquées les conditions d'hygiène, de sécurité et de santé au travail dans une sphère de travail ?
- 9- Quelle est l'obligation qui est faite à l'employeur en la matière par la législation du travail au Bénin ?

NB : L'hygiène de la copie est encouragée

Soyez précis et concis dans vos réponses respectives, pas de confusion.

Bonne Chance